



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
**COMMISSION ELECTORALE NATIONALE INDEPENDANTE**  
**CENI**

**COMMUNIQUE DE PRESSE N° ..044.../CENI/2024**

La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) porte à la connaissance de l'opinion publique que **les élections des Conseillers Urbains, Bourgmestres et Bourgmestres Adjoints, initialement prévues le 19 juin 2024, sont reportées à une date ultérieure.**

Ce report est consécutif à des contraintes d'ordre financier liées à l'organisation matérielle desdits scrutins. Par conséquent, les dates opérationnelles annoncées dans le calendrier réaménagé du processus électoral 2022-2027 rendu public par la décision n° 006/CENI/AP/2024 du 25 janvier 2024 ne sont plus d'application. Un autre chronogramme opérationnel sera rendu public dans les meilleurs délais.

La CENI réaffirme sa volonté d'organiser les élections des Conseillers Urbains, Bourgmestres et Bourgmestres Adjoints dès que les conditions appropriées seront réunies. Les candidatures déposées et enregistrées dans les différents Bureaux de Réception et Traitement des Candidatures (BRTC) restent valables.

Fait à Kinshasa, le

13 JUIN 2024

**Patricia NSEYA MULELA**  
**Rapporteur**